

avait statué que les possessions de Lothaire ne devaient pas être partagées entre ses fils. En effet, il assigna à Louis II le royaume d'Italie et la couronne impériale; à Lothaire II, l'Austrasie en deçà du Rhin, qui de son nom fut appelée *Lotharingia* Lorraine (1); à Charles, les provinces du Rhône formant jadis le royaume de Bourgogne, qui fut alors appelé royaume de Provence (2).

856. Ces trois fils de Lothaire ne suivirent que trop cet instinct de discordes domestiques inné dans leur famille, et les deux aînés se mirent en devoir de dépouiller le plus jeune; mais les Bourguignons, désirant conserver leur indépendance, le soutinrent durant les alternatives de querelles, de concessions, d'accords et de violations de la foi jurée qui se succédèrent.

Enfin Charles de Provence mourut sans enfants, et son héritage fut partagé entre ses frères Louis II et Lothaire II, qui prirent le Rhône pour limite.

859. Le règne du roi de Lorraine fut troublé par une passion déréglée pour Gualdrade; afin de la posséder, il accusa Theutberge d'inceste et de stérilité, en alléguant qu'il ne l'avait épousée que par crainte de sa famille. Le pape Nicolas, proclamant qu'il faut résister aux rois quand ils ne gouvernent pas selon la justice, cite Lothaire pour qu'il vienne se disculper. Ce prince, obéissant à sa conscience ou à la prépondérance que les papes avaient acquise dans le monde entier, se rendit à Rome avec sa complice; le pontife reçut les pénitents au mont Cassin, et, après les avoir confessés et absous, il leur donna la communion, en les menaçant de mort s'ils avaient fait un faux serment; mais Lothaire en revenant, mourut à Plaisance, et l'on vit dans cette fin prématurée le châtimement du parjure.

878. Bien que le pape eût enjoint aux Lorrains de se soumettre à Louis II, sous peine d'excommunication, son décret resta sans valeur, et la succession de Lothaire fut disputée entre ses frères et Charles le Chauve, lequel finit par s'en emparer, outre qu'il obtint la couronne impériale lorsque la descendance du fils aîné de Louis le Débonnaire fut éteinte.

Le royaume de Charlemagne est désormais séparé nettement

(1) Cette province fut divisée ensuite en Lorraine de la Moselle, qui est la Lorraine actuelle, et en basse Lorraine, qui devint les Pays-Bas.

(2) Lyonnais, Genève, Dauphiné, Savoie, Provence.